
monde comme un atout précieux. La présence d'observateurs électoraux canadiens est monnaie courante dans de nombreux pays, de l'Afrique du Sud au Cambodge, du Mozambique au Salvador.

Le gouvernement reconnaît toutefois que la tenue d'élections ne suffit pas pour que la démocratie prenne racine dans une société. Il est également vital d'encourager le développement d'une culture démocratique et d'une société civile qui soit pluraliste et participative, qui permette l'expression de divers points de vue et qui offre à ses membres la possibilité et les moyens de participer à la vie de leur collectivité et de leur pays. Il faut un cadre **juridique et institutionnel**, qui englobe la primauté du droit, une magistrature indépendante, un gouvernement honnête et ouvert, le respect des droits de la personne et la subordination de l'armée à l'autorité civile.

Notre appui au rétablissement de la démocratie en Haïti témoigne de la nécessité de travailler sur plusieurs fronts. Dans de nombreux cas, nous avons retenu **diverses mesures d'aide dont l'assistance technique et juridique**, en plus du dialogue, pour tenter de renforcer les nouvelles démocraties. C'est le cas en Haïti dont les nouvelles forces de police sont formées avec l'aide de Canadiens. Le gouvernement donnera la priorité au soutien de la démocratie dans le monde au cours des années à venir.

Le système international doit être régi par le droit et non le pouvoir

- La primauté du droit est l'essence même d'une conduite civilisée à l'intérieur des pays et entre eux. Des règles clairement définies nous permettent de planifier nos engagements et nos activités en étant raisonnablement certains que des changements de politique arbitraires et fantaisistes ne viendront pas contrecarrer nos attentes à l'égard des conditions du milieu. Et surtout, des règles convenues empêchent jusqu'à un certain point ceux qui sont le plus influents de mettre la société — et la communauté internationale — sous leur joug. L'établissement de règles aide à restaurer l'équilibre des forces.

Le Canada demeurera parmi les grands défenseurs de la primauté du droit dans le monde. Nous favoriserons le respect des règles du jeu dans le système commercial en mettant en place des règles transparentes et clairement définies de libéralisation du commerce et des investissements. Nous demeurons résolus à élaborer de nouveaux cadres et règlements pour régir les nouveaux champs d'activité et d'intérêt économiques. Le gouvernement accorde la plus haute priorité à des régimes strictement réglementés de contrôle des armes et de résolution des conflits. Pour accroître la